

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/09 du 3 mars 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/09-1.1	Howald, rue Ferdinand Kuhn – livraison le 04.03.2025
2025/09-1.2	Fentange, rue de Gasperich – sécurisation de l'accès au dépôt de chantier du 03.03.2025 au 31.12.2025
2025/09-1.3	Itzig, rue de Hesperange / Hesperange, rue d'Itzig – travaux de fouille du 03.03.2025 au 21.03.2025
2025/09-1.4	Howald, rue Ernest Beres – déménagement le 19.03.2025
2025/09-1.5	Itzig, Cité Bernard Simminger – travaux de réfection du 03.03.2025 au 04.03.2025
2025/09-1.6	Fentange, rue de Bettembourg – travaux de réfection du 03.03.2025 au 04.03.2025
2025/09-1.7	Itzig, rue de la Corniche – travaux de raccordement du 05.03.2025 au 21.03.2025
2025/09-1.8	Itzig, rue de Bonnevoie – travaux d'infrastructure le 10.03.2025 au 30.05.2025
2025/09-1.9	Howald, rue des Bruyères – travaux de raccordement le 03.03.2025 au 21.03.2025
2025/09-1.10	Fentange, rue de Bettembourg – travaux d'installation de panneaux photovoltaïque du 04.03.2025 au 07.03.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 3 mars 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

